« DOUBLE RIVES » – CANDIDATURE

Partenariat entre deux galeries – une œuvre par artiste dans chaque galerie

EXPOSITION COLLECTIVE DU 7 AU 20 décembre 2026

Formulaire à compléter et à retourner avec visuels des œuvres (2 pages)
au plus tard **DIMANCHE 25 OCTOBRE 2026**
à doublerives@gmail.com

NOM …… PRENOM ……..
Adresse email …….. Téléphone ……
Instagram : …….. Numéro de SIRET ……
Adresse postale : ……
Je souhaite une facture : OUI NON
Dates clés

- **Fermeture des candidatures – 25 octobre**
- **Annonce de la sélection – 8 novembre**
- **Livraison des œuvres à fabrique contemporaine 30 rue Vergniaud, 75013 Paris.**
- **Vernissages : 8 décembre à fabrique contemporaine, 10 décembre à La Caverne d'Art&Miss**

Principe de l'exposition

Le principe de cette exposition est de présenter une œuvre par artiste dans chacune des deux galeries.
L'une des œuvres proposées devra avoir un prix de vente de 200 € maximum.

Conditions :

- Chaque œuvre doit pouvoir s'intégrer dans une surface 60 x 60 cm (cadre compris). Si plusieurs tableaux proposés dans cette surface, prévoir un espace de 5 cm entre chacun tableau.
- Les sculptures doivent avoir une emprise au sol maximale de 20x20 cm et une hauteur maximale de 50 cm.
- Contribution à l'exposition : 80 € par artiste – règlement par virement ou espèces au dépôt des œuvres. RIB sur page suivante.
- Décrire les œuvres : Nom, format, technique, prix de vente affiché. Visuel(s) en pièces jointes format JPEG

……
……
……
……
……

Bon pour accord Date et signature

CONTACTS : Philippe Grandjean + 33 (0)6 13 08 09 69
Nicole Lucot Maitrot + 33 (0)6 07 25 86 69
Diane Folliet +33 (0)6 48 40 84 44
doublerives@gmail.com

RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS COLLECTIVES

Sélection des candidatures

Les candidatures seront analysées et sélectionnées par un comité de sélection avec La Caverne d'Art&Miss et fabrique contemporaine. Pour participer à l'exposition, les tableaux doivent être pourvus d'un système d'accrochage sur cimaises. Les sculptures doivent avoir une emprise au sol maximale de 20x20 cm et une hauteur de 50 cm, et les vidéos doivent être fournies avec leurs écrans.

Rôle de l'Artiste

Dans le cadre du projet, l'Artiste s'engage à :

- Livrer les œuvres aux dates prévues ou si impossibilité sur rendez-vous
- S'acquitter des droits de participation s'il est sélectionné
- Contribuer à la communication sur l'exposition
- Contribuer au vernissage avec boissons et grignotage
- Assurer au minimum une permanence pendant l'exposition
- Accueillir le public pendant les permanences et éventuellement noter les coordonnées pour enrichir le fichier de contacts des galeries
- Garantir être titulaire des droits sur les œuvres présentées

Engagements des organisateurs

Les organisateurs s'engagent à :

- Assurer la coordination générale du projet
- Organiser l'accrochage et le décrochage de l'exposition
- Préparer au format numérique une invitation générale d'information et d'invitation, une invitation personnalisée pour chaque artiste participant,
- Diffuser l'invitation générale sur son fichier de contacts,
- Publier régulièrement des post sur les réseaux sociaux
- Préparer un catalogue général de l'exposition consultable dans les galeries et en ligne sur le site

Les organisateurs ne sont pas responsables des œuvres arrivant dans un mauvais état de conservation. Ils n'effectueront aucune expédition en fin d'exposition.

Vente des œuvres

Les œuvres seront proposées à la vente pendant l'exposition :

- L'artiste fixe leur prix de vente
- Les organisateurs percevront une commission de 30 % en cas de vente.

Les modalités de facturation seront définies entre les parties.

Assurance

Les artistes restent responsables de leurs œuvres pendant la durée de l'exposition.
Les organisateurs ne pourront être rendus responsable en cas de dégradation, vol ou autre événement affectant l'état des œuvres exposées.

Litiges

Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution de ce règlement sera réglé à l'amiable. À défaut, les tribunaux compétents seront ceux de Paris.

Fait à …….. ……. le
En deux exemplaires originaux (si imprimé)

L'association fabrique contemporaine	La Caverne d'Art&Miss	L'artiste
Philippe Grandjean,	Diane Folliet	Nom, prénom,
Signature	Signature	Signature

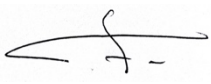

CONTACTS : Philippe Grandjean + 33 (0)6 13 08 09 69
Nicole Lucot Maitrot + 33 (0)6 07 25 86 69
Diane Folliet +33 (0)6 48 40 84 44
doublerives@gmail.com

CC Nord Ouest

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
30027	16032	00021531501	55	EUR

Domiciliation
CIC EVREUX

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 3002 7160 3200 0215 3150 155

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFRPP

Domiciliation
CIC EVREUX
47 RUE DU DOCTEUR OURSEL
27000 EVREUX
02 27 34 00 48

Titulaire du compte (Account Owner)
FABRIQUE CONTEMPORAINE
30 RUE VERGNIAUD
75013 PARIS

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte.Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVE

CONTACTS : Philippe Grandjean + 33 (0)6 13 08 09 69
Nicole Lucot Maitrot + 33 (0)6 07 25 86 69
Diane Folliet +33 (0)6 48 40 84 44
doublerives@gmail.com